



**Collaud Elian**

Problématique des faillites d'entreprises

Cosignataires : ---

Date de dépôt : 24.05.16

DEE/DSJ

## Dépôt

La problématique des faillites d'entreprises est régulièrement évoquée dans le grand public et celui-ci s'offusque comme les autorités politiques de ce canton de certaines situations. En effet, il n'est pas rare que des entreprises, par un simple changement de nom ou de représentant poursuive une activité, sans scrupule, tout en laissant « une ardoise » à la charge de leurs fournisseurs ou créanciers.

Ce phénomène ne nous est pas unique et il touche aussi l'ensemble de la Suisse. Maintes fois des articles de presse et émissions de télévision ont été consacrés à cette problématique.

Aussi, je me permets de poser, au Conseil d'Etat fribourgeois, les questions suivantes, à savoir :

1. Y a-t-il, dans notre canton, un répertoire des entreprises en faillite ayant repris et/ou poursuivi leurs activités ?
2. Qu'advient-il des employés licenciés et réengagés à des conditions inférieures ou précaires ?
3. Quels sont les moyens juridiques pour freiner ce genre de problème et permettre de procurer également une aide aux entreprises modèles ?
4. Un instrument parlementaire devrait-il être déposé dans le but de soutenir le Conseil d'Etat pour mettre un terme à ces pratiques ?

—